

Élection présidentielle 2022

Les Français veulent une génération sans tabac en 2030, quid des candidats ?

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 30 MARS 2022

Dès le début de sa campagne « *Changeons leur futur* », l'ACT-Alliance contre le tabac a interpellé les candidats à l'élection présidentielle pour qu'ils s'engagent en faveur d'une fin progressive et durable du tabac en France. Responsable de plus de 75 000 décès par an¹, le tabagisme demeure la première cause de mortalité évitable du pays. Il est pourtant un sujet quasiment absent des projets présidentiels.

La lutte contre le tabagisme : un combat dont les candidats à la présidentielle doivent s'emparer

Avec le soutien de 18 associations engagées contre le tabagisme, et à travers la campagne « *Changeons leur futur* », l'ACT-Alliance contre le tabac porte 3 mesures concrètes pour parvenir à l'émergence de la première génération sans tabac - avec moins de 5 % de fumeurs - en France dès l'année 2030 :

- 1. Limiter l'accès des générations futures aux produits du tabac.** En 2030, toute personne née après 2012 ne pourra plus se voir proposer la vente de produits du tabac en France.
- 2. Limiter l'attractivité des produits du tabac auprès des générations futures.** Interdiction de fumer aux abords des établissements scolaires.
- 3. Limiter l'ingérence de l'industrie du tabac dans les politiques de santé publique.** Renforcer les obligations de transparence des relations d'influence de l'industrie du tabac.

Sollicités par l'ACT, les candidats à l'élection présidentielle ont été invités à faire connaître leur position sur le sujet. Au total, trois équipes de campagne ont été rencontrées (Emmanuel Macron, Valérie Pécresse et Anne Hidalgo) et deux d'entre elles (Philippe Poutou et Nathalie Artaud) ont apporté des éléments de réponse par écrit.

Si l'ACT se félicite de ces échanges, le collectif regrette que l'addiction au tabac reste en grande partie absente des programmes des candidats : les projets mentionnent la nécessité d'améliorer la formation et la prévention en matière de santé publique, particulièrement sur le sujet des addictions, mais aucun ne vise directement le tabac. Seul celui de Jean-Luc Mélenchon aspire à une « *jeunesse zéro tabac* », sans donner plus de détail.

Pourtant, la gravité de l'épidémie industrielle que représente le tabagisme nécessite des mesures dédiées et spécifiques. **L'opinion publique attend également que les politiques se mobilisent sur le sujet :** 87 % des Français sont favorables à une Génération sans tabac en 2030² et plus de 8 200 personnes ont signé la [pétition](#) en ligne dédiée – lancée par l'ACT et soutenant ces revendications.

La transparence plus que jamais nécessaire dans l'industrie du tabac

Parmi l'ensemble des revendications de l'ACT, **la transparence des lobbys de l'industrie du tabac apparaît plus que jamais essentielle** pour freiner son influence mortifère.

En effet, au cours des entretiens que l'ACT a pu avoir avec les équipes de campagnes, il est apparu que des représentants de l'industrie du tabac avaient eux aussi rencontré certains candidats pour promouvoir notamment leur nouveau produit de tabac chauffé. Présenté par les industriels comme une alternative moins nocive aux cigarettes, plusieurs études scientifiques démontrent que ce dispositif, ayant des composés cancérigènes et cancérogènes, présente des risques³ pour la santé. Philip Morris dans son propre rapport sur le sujet admet lui-même *qu'« il n'a pas été démontré que le passage au dispositif réduisait le risque de développer des maladies liées au tabac par rapport à la consommation de cigarettes »*⁴.

Ainsi, comme elle fait encore régulièrement avec les ministères concernés, **l'industrie du tabac**, dans une opacité presque complète, **continue à exercer son influence sur les décideurs publics afin de freiner la lutte contre le tabagisme**, ce qui demeure inacceptable !

La campagne présidentielle n'étant pas encore arrivée à son terme, **l'ACT-Alliance contre le tabac appelle donc tous les candidats à s'engager pour protéger les prochaines générations des méfaits du tabac en reprenant les mesures novatrices et ambitieuses qu'elle porte** dans le cadre de sa campagne « *Changeons leur futur* ».

L'ACT-Alliance Contre le Tabac : qui sommes-nous ?

L'ACT-Alliance contre le tabac est un collectif d'associations reconnu d'intérêt général, loi 1901, engagé au service de la santé publique. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi Evin en 1991, l'ACT œuvre depuis près de trente ans pour défendre le bien-être de tous face aux intérêts de l'industrie du tabac.

En tant que porte-parole de ses associations membres, l'ACT se fait le devoir d'éclairer par les faits les manipulations de cette industrie et de peser sur le débat public pour un avenir plus durable.

Sa détermination dans la lutte contre le tabac a permis de franchir des étapes décisives en matière de santé publique en France. C'est à travers des campagnes d'information et de plaidoyer que l'ACT poursuit son combat contre des fabricants redoublant d'efforts pour normaliser la consommation, sous différentes formes, de ses produits addictifs.

Par son action fédératrice, l'ACT mobilise collectivement décideurs, acteurs de santé publique, de l'environnement, des droits humains, de la finance, ainsi que les médias pour voir émerger en 2030 la première génération en France libérée des méfaits du tabac et de son industrie.

www.alliancecontreletabac.org

CONTACTS PRESSE

AGENCE BCW

Véronique Machuette – Tél. : 06 15 39 90 23 | veronique.machuette@bcw-global.com
Nene Mariama Barry – Tél. : 01 56 03 14 10 | nenemariama.barry@bcw-global.com

ALLIANCE CONTRE LE TABAC

Astrid Billard – Tél. : 07 49 94 04 08 | astrid.billard@alliancecontreletabac.org